

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU DIMANCHE 17MARS 2019**

Cette AGO s'est tenue dans les locaux de la salle Notre Dame de la Source à Compiègne de 17h30 à 18h15. Elle a réuni 67 participants appartenant à 24 associations sur les 32 ayant acquitté leur cotisation en 2018. Le quorum de 32 représentant le quart des votants (67 sur 127 droits de vote) étant atteint, l'AGO peut légalement se tenir. Le président ouvre la séance à 17h30 et présente l'ordre du jour.

Les participants approuvent à l'unanimité le vote à main levée.

**1 – Approbation du CR de l'AG du 18 Mars 2018.**

**Approuvé à l'unanimité**

**2 – Rapport moral 2018**

Chacun ayant reçu la proposition de rapport moral, les questions le concernant sont directement abordées.

**Questions :**

- le chœur départemental voyage beaucoup cette année du fait de l'arrêt de Guynemer. Cela va-t-il perdurer ?
- Est-il possible de communiquer les concerts par la page Facebook de la FDCO ?

**Réponses**

- Les séances du samedi sont au conservatoire de Clermont, en plein centre du département de l'Oise. Ce nouveau partenariat est très précieux. Le dimanche, les lieux sont divers en fonction des structures qui acceptent d'accueillir la FDCO. (Chantilly, Compiègne, etc.) D'autres solutions seront examinées pour la prochaine saison.
- **Chœur départemental /Année 2019-2020.** Thomas Forget a demandé une mise en disponibilité d'un de la direction du chœur départemental. Par ailleurs Rémy Hermitant a proposé de son côté la création d'un chœur d'hommes. Afin de répondre à toutes les demandes des formateurs, et pour apporter un travail un peu différent aux choristes, nous envisageons de séparer le chœur départemental en deux pour l'année 2019-2020 : un chœur d'hommes (Direction Rémy Hermitant) et un chœur de femmes (Agnès Dalarun et Katherine Forestier).
- La page **Facebook** de la FDCO existe déjà et plusieurs chorales y diffusent leur COM. Martine Sanvoisin fera une COM à tous les adhérents pour leur indiquer l'existence de ce compte.
- **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

**3 – Rapport financier.**

Des questions sur :

- Les sessions collectives (cours de FM) : il n'y en pas eu en 2018-2019. Mais il y a davantage de cours de chant.
  - Stage de Saintes : participation de la FDCO aux frais, afin de diminuer le coût pour les choristes. Cette participation représente une partie de la subvention reçue par la FDCO.
  - Compte de résultats /Millésime : prévisions 2019 : 4000 € / frais pris en totalité.
  - Charges à payer dans le bilan de 6675 € : facturations pas encore reçues.  
Actif circulant :(chèques non encore encaissés)
  - Réserve associative : bonne mais elle inclut les prévisions de départ à la retraite des formateurs. La réserve associative doit normalement représenter un an de fonctionnement (de salaire) de l'association.
  - Billets concerts TIC (Théâtre Impérial de Compiègne) : équilibre recettes/dépenses (attention à la saison musicale et l'année budgétaire qui sont différentes).
  - Bénévolat : comment est-il calculé ? Il s'agit d'une somme fictive (le département demande de la faire apparaître). Le travail de chiffrage est cependant précis grâce à l'aide d'Internet et le site du gouvernement. Cela concerne tous les membres du CA.
  - Affectation du résultat : déficit de 31 €
- .Le rapport financier est accepté à l'unanimité.**

# FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHORALES DE L'OISE

## 4-Affectation du résultat.

Le président propose d'affecter le résultat de l'exercice à la réserve associative.

**Adopté à l'unanimité**

## 5- Fixation du montant des cotisations 2019

Le président propose le maintien de la cotisation 2019 au même niveau qu'en 2018 (soit à 35 € par tranche de 20 choristes)

**Adopté à l'unanimité**

I

## 6 – Budget prévisionnel.

Le président commente le budget prévisionnel pour 2019.

- Le budget 2019 est tendu. Pas de marge.
- Stage de Saintes : plus il y a de choristes, moins la FDCO a de déficit. Une contrainte est apparue en 2018 : nous sommes dorénavant obligés de louer l'ensemble des chambres (33 au total), qu'elles soient occupées ou non. C'est pourquoi certains choristes ont bénéficié exceptionnellement d'une chambre simple sans l'avoir demandée. Thomas Forget garde la même équipe pédagogique qui fonctionne bien depuis 4 ans. Le répertoire sera consacré à la mélodie sous toutes ses formes (mélodies variées du grégorien aux mélodies françaises ou populaires, etc.) / Concert 2018 : 180 personnes dans le public. Obligation de refuser du public. / Deux soirées thématiques au stage 2019 : un concert des intervenants sur les mélodies et un concert par les stagiaires volontaires (productions individuelles ou collectives)

**Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.**

## 7 – Renouvellement des membres du CA

- 4 sortants qui se représentent et sont de nouveaux réélus sauf Rémy Hermitant qui est maintenant dans l'équipe de formateurs et qui ne peut donc plus faire partie du CA.
- 2 personnes peuvent encore se présenter. Deux personnes se proposent et sont élues à l'unanimité : Madame Karine Laurent, chef de chœur de Clairval à Crépy en Valois et Madame Christine Serryenn, trésorière de la chorale Syngully.
- **Le président ne se représente pas**, conformément à ce qu'il avait annoncé l'an dernier. Après 22 ans de bons et loyaux services, il ira au terme de son mandat comme simple membre du CA. Madame Martine Sanvoisin qui a annoncé qu'elle était prête à assurer la nouvelle Présidence à depuis un an travaillé en liaison avec le Président actuel et la directrice musicale

Le président fait un rappel sommaire des évolutions de la Fédération depuis sa prise de fonction en 1997.

Philippe Leveillé prend ensuite la parole pour rendre hommage au président au nom des tous les adhérents de la FDCO et annonce qu'il a organisé une cagnotte en guise de remerciement.

Le président confus marque sa surprise et remercie tous ceux qui y ont participé...

## 8 – Questions diverses

- Rappel de la master classe de **Mathieu Romano** les 6 et 7 avril à l'espace Jean Legendre à Compiègne. (possibilité d'entrées pour les auditeurs libres le dimanche après-midi)
- La directrice musicale de la FDCO informe de la possibilité de venir écouter une master classe dirigée par **Paul Phoenix**, ténor, ancien membres des King's Singers au conservatoire Le Ménestrel à Chantilly le 13 juin à partir de 16h00. Auditeurs libres acceptés, entrée gratuite.

La séance est levée à 18h15. Le président invite les participants au pot de l'amitié..

Le président

la directrice musicale